

Démarche de relabellisation UNICEF « Commune amie des enfants »

Plan d'action II

Introduction

La démarche de relabellisation « Commune amie des enfants », entreprise par la Ville de Lausanne, vise à soutenir l'application de la Convention des droits de l'enfant et à améliorer l'environnement immédiat des enfants et des jeunes, soit les 0-18 ans. Cette convention date de 1989 et fêtera donc ses 30 ans en 2019.

Première grande ville suisse et première commune romande à recevoir cette distinction (2012-2016), la Commune Lausanne fait le choix de poursuivre sur cette lancée et de demander une relabellisation pour les quatre ans à venir.

Celle-ci, va s'appuyer sur le rapport effectué par une experte indépendante et sur le **plan d'action II qui engagera la Commune dans son ensemble pendant les quatre années à venir**. Fort de la première expérience de labellisation, ce plan propose des objectifs réalistes et stimulants, indique des mesures concrètes. Il fait également en sorte que le « réflexe enfant/jeune » se développe le plus largement possible.

Bon nombre des principales actions (le Conseil des jeunes, les Conseils des enfants, Pousses Urbaines) qui permettent aux enfants et aux jeunes d'être pleinement associés comme partenaires ont été initiées avant 2012 et se seraient poursuivies sans le label. Nous tenons néanmoins à souligner que l'obtention de celui-ci aura permis quelques avancées intéressantes : des contributions des jeunes citoyens et l'implication des non-professionnels de l'enfance. Cette dynamique mérite donc d'être maintenue et renforcée.

Propositions

La Commune de Lausanne se propose d'envisager ce nouveau plan d'action en trois axes :

I. Ancrer des pratiques existantes

Le Conseil des jeunes s'inscrit dans le cadre de la politique fédérale de mise en valeur de la jeunesse. Il est ouvert aux 13-25 ans. Avec 60 sièges, il est divisé en plusieurs commissions (Communication, Gala des 18 ans, Jeunes vs Homophobie, Prix jeunesse, JOJ 2020, Lutte contre le harcèlement) qui agissent dans différents domaines, comme le sport, la formation, l'égalité et les sujets d'actualité soumis par le Conseil communal. La commune de Lausanne avec plan d'action II souhaite ainsi :

- ⇒ veiller à ce que l'implication des filles, aussi bien dans le conseil, ses commissions que le comité, à part égale avec les garçons devienne pérenne
- ⇒ délai 2020
- ⇒ référent : le délégué à la jeunesse

Les Conseils des enfants s'adressent aux jeunes Lausannois de 6 à 12 ans. Ce sont des espaces où les enfants, de tous milieux, accompagnés de professionnels garants du cadre, viennent librement parler, partager des idées, s'interroger, mener des actions. Ils y font ainsi l'expérience de réfléchir en groupe et d'être soi au milieu des autres. Ils se déroulent dans sept quartiers de Lausanne (chaque conseil se réunissant environ neuf fois par an). La Commune de Lausanne avec plan d'action II souhaite ainsi :

- ⇒ afin de tenir compte au mieux des réalités très diverses des quartiers et des enfants, continuer à rester créatif concernant les formes et les formules, penser à documenter ces expériences
- ⇒ délai 2020
- ⇒ référents : le coordinateur et la coordinatrice des Conseils des enfants

Pousses Urbaines, depuis 2007, cette démarche vise à mettre en valeur le point de vue des enfants sur les différentes facettes de leur vie en ville (transports, culture, espaces publics, etc). Pour fêter ses 10 ans, un spectacle sous forme de Revue réunissant plus de 100 enfants a permis de revisiter toutes les éditions. La Commune de Lausanne avec plan d'action II souhaite ainsi :

- ⇒ en vue des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, une exploration de ceux-ci vus et vécus par les enfants lausannois va être menée cet automne
- ⇒ délai 2019
- ⇒ référent : l'équipe de Pousses Urbaines pilotée par la déléguée à l'enfance

Le Groupe de référence est constitué d'une quinzaine de membres, dont certains sont là depuis sa création début 2012. Une moitié sont des professionnels de l'enfance et de la jeunesse, l'autre moitié sont des professionnels de l'aménagement du territoire et de secteurs « généralistes » (culture, communication). En cinq ans, il y a eu 25 séances plénières. Elles se déroulent à chaque fois dans un lieu différent.

Le groupe va poursuivre ses rencontres et ses réflexions. La commune de Lausanne avec plan d'action II souhaite ainsi :

- ⇒ avec l'idée de se faire connaître davantage et mieux : plaquette de présentation du groupe, mise à jour du site internet avec des informations consacrées à la labellisation, organisation d'un événement de sensibilisation
- ⇒ délai 2020
- ⇒ référents : tous les membres du groupe

II. Renforcer

La Commune de Lausanne souhaite continuer à développer la dimension de participation des enfants et des jeunes et ce particulièrement dans tout ce qui concerne l'organisation des espaces publics (possibilités d'appropriation, aménagements éphémères, dimension ludique). Cela passe par des actions telles que :

- ⇒ établir un guide de bonnes pratiques de la participation enfantine
- ⇒ délai 2022
- ⇒ référents : la déléguée à l'enfance et la coordinatrice de la plateforme participation

Garder une attention aux enfants et aux jeunes les plus vulnérables.

- ⇒ répertoire des expériences où des enfants en situation de handicap prennent part aux activités de loisirs, de vacances proposées à tous.
- ⇒ délai 2022
- ⇒ référents : la déléguée à l'enfance et le coordinateur de la politique d'accessibilité universelle

III. Initier

Afin de poursuivre ce travail de sensibilisation, la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ) va lancer une démarche d'appel à projets favorisant la place active des enfants et des jeunes. Elle sera lancée largement dans les services de l'administration et verra notamment la mise sur pied d'un « Jury d'enfants » pour l'accompagner.

- ⇒ établir les principes de départ avec un calendrier des différentes étapes (du lancement jusqu'à la concrétisation), choisir les formes et les canaux de communication
- ⇒ délai 2019
- ⇒ référents : le Secrétariat général par ses délégations

En conclusion

Ces prochains mois s'annoncent riches en rendez-vous avec notamment une campagne d'éducation et deux grandes expositions axées enfance. Ces événements vont faire la part belle aux jeunes Lausannois et ainsi contribuer à ce que notre ville soit toujours plus précisément et concrètement une Commune amie des enfants.

- ⇒ afin de pérenniser cette volonté transversale, la Municipalité de Lausanne souhaite faire figurer cette thématique dans le prochain programme de législature
- ⇒ délai 2021
- ⇒ référent : la Municipalité

Lausanne, mai 2018